

*Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes*



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE**

LUNDI, LE 11 JANVIER 2016.

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil, lundi, le 11 janvier 2016 à 19:33 heures. La séance est présidée par son honneur la mairesse Mme Céline Geoffroy. Sont également présents mesdames les conseillères Marthe Blanchette et Christine Marion et messieurs les conseillers Pierre Guilbault, Pierre Venne et Réjean Belleville.

La secrétaire-trésorière, Mme Nancy Bellerose est aussi présente.

Absent : le conseiller Michel Picard

ORDRE DU JOUR

- 01- Ouverture de l'assemblée
- 02- Adoption de l'ordre du jour
- 03- Adoption du procès-verbal
 - 3.1- Séance extraordinaire du 7 décembre 2015, deux séances extraordinaires du 14 décembre 2015 et séance ordinaire du 14 décembre 2015
- 04- Approbation des comptes payables et payés
- 05- Correspondances
 - 5.1- Centre de prévention du suicide de Lanaudière – soutien financier de 100\$
 - 5.2- Virée Vélo Santé – Autorisation de circuler sur le territoire
 - 5.3- Journées de la persévérance scolaire 2016
- 06- Trésorerie
 - 6.1- Rapport de l'état des finances au 8 janvier 2016 préparé par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
- 07- Rapport des comités
- 08- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- 09- Avis de motion
 - 9.1- Avis de motion - contenants autorisés lors des différentes collectes
- 10- Adoption des règlements
- 11- Affaires nouvelles
- 12- Varia
 - 12.1- Aquatech - Renouvellement du contrat de services professionnels pour le suivi du poste de pompage des eaux usées
 - 12.2- Adhésion ADMQ
 - 12.3- Bélanger Sauvé - Paiement d'honoraires et débours – procédures en démolition de l'immeuble situé au 3941, rue Principale
 - 12.4- Nettoyage et canalisation de fossés de la rue Adam et une partie de la 1^{ère} Avenue
 - 12.5- Nettoyage de fossés sur la rue Bouchard - Disposition de matériaux et aménagement
 - 12.6- Honoraires et frais de Me Diane Leblanc pour la rédaction de deux actes notariés pour le transfert à titre gratuit des lots 5 749 987 et 5 698 753 en faveur de la Municipalité
 - 12.7- PG Solutions – Renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications informatiques
 - 12.8- Embauche d'un concierge
 - 12.9- Adhésion Québec municipal
 - 12.10- Formation – inspecteur municipal
 - 12.11- Autorisation des prévisions budgétaires relativement au camp de jour à la semaine de relâche
 - 12.12- Autorisation des prévisions budgétaires relativement à la Soirée patinage aux flambeaux

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes



- 12.13- Plans et devis pour la réfection de la patinoire située au parc Paul-Émile Asselin
- 12.14- Emplois d'été Canada 2016 – Demande de subvention
- 12.15- Certification Oser-Jeunes
- 13- Période de Questions
- 14- Levée de l'assemblée

01- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse Céline Geoffroy, déclare l'assemblée ouverte.

02- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT qu'un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du Conseil ;

2016-01-01

Il est proposé par madame Christine Marion et résolu:

Que le Conseil de Notre-Dame-de-Lourdes adopte l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

03- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1- Séance extraordinaire du 7 décembre 2015, deux séances extraordinaires du 14 décembre 2015 et séance ordinaire du 14 décembre 2015

Étant donné que tous les membres du Conseil ont reçu leurs procès-verbaux, dispense de lecture est donnée au secrétaire.

2016-01-02

Il est proposé par monsieur Réjean Belleville et résolu:

Que le Conseil de Notre-Dame-de-Lourdes adopte les procès-verbaux des séances extraordinaires du 7 décembre 2015, des deux séances extraordinaires du 14 décembre 2015 et de la séance ordinaire du 14 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

04- APPROBATION DES COMPTES PAYABLES ET PAYÉS

Suite à l'émission des certificats de disponibilité des crédits par la secrétaire-trésorière (article 961 du Code municipal) et à l'autorisation de dépenses qui lui est conférée en vertu de la délégation de pouvoirs (article 961.1 du Code municipal et du règlement 02-2003 et ses amendements), la secrétaire-trésorière soumet la liste des chèques (qui fait partie intégrante du procès-verbal comme si tout au long récitée) qu'elle a fait émettre en paiement des comptes payés ou payables et demande au Conseil de l'approuver.

2016-01-03

Il est proposé par monsieur Pierre Venne et résolu:

D'approuver les comptes au montant de 284 060,97\$ et en autorise le paiement à même les postes budgétaires prévus à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

*Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes*



Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

05- CORRESPONDANCE

Dépôt de la liste de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière a remis, pour informations à chacun des membres du Conseil, une liste de la correspondance reçue à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes au cours du mois.

5.1- Centre de prévention du suicide de Lanaudière – soutien financier de 100\$

2016-01-04

Il est proposé par madame Marthe Blanchette
Et résolu :

D'accorder l'aide financière de 100\$ pour aider au financement des activités du Centre de prévention du suicide de Lanaudière ;

Le Conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

5.2- Virée Vélo Santé – Autorisation de circuler sur le territoire

ATTENDU QUE la Virée Vélo Santé se veut une occasion d'amasser des fonds pour la réalisation de divers projets et l'achat d'équipements médicaux destinés au Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière ;

ATTENDU QUE la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière organise des trajets cyclistes de 80 km, 120 km et de 160 km parcourant les routes de Lanaudière ;

ATTENDU QUE pour cet événement qui se tiendra samedi le 11 juin 2016, des cyclistes rouleront sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes en fonction des trajets définis par la Fondation ;

ATTENDU QUE des professionnels de la santé ainsi que les services d'urgence seront disponibles sur les trajets ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-05

Il est proposé par madame Christine Marion
Et résolu :



Que dans le cadre de l'événement Virée Vélo Santé 2016, organisé par la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière, les trajets proposés sont acceptés par la municipalité et les cyclistes peuvent circuler sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes pour l'événement qui aura lieu samedi le 11 juin 2016 ;

Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

5.3- Journées de la persévérance scolaire 2016

ATTENDU QUE malgré une augmentation portant son taux de diplomation au secondaire à 68,2 %, Lanaudière se trouve parmi les cinq régions administratives du Québec ayant les plus faibles taux de diplomation;

ATTENDU QU'un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne, annuellement, 15 000 \$ de plus qu'un décrocheur; sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande;

ATTENDU QUE le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la municipalité et de la région, lesquels sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

ATTENDU QUE la persévérance scolaire est l'affaire de tous; l'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens;

ATTENDU QUE le CREVALE, instance régionale de concertation en matière de persévérance et réussite scolaires reconnue dans Lanaudière, a pour mission de rassembler les adultes de divers horizons autour des jeunes pour favoriser la diplomation ou la qualification du plus grand nombre;

ATTENDU QUE les *Journées de la persévérance scolaire* sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

ATTENDU QUE la lecture et l'écriture sont nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières scolaires et que c'est en éveillant les enfants tôt au monde de l'écrit qu'on obtient les meilleures chances d'en faire un jour de bons lecteurs;

ATTENDU QUE l'accompagnement parental joue un rôle de taille dans la persévérance des jeunes et se vit au quotidien, de diverses manières.

EN CONSÉQUENCE,

2015-01-06

Il est proposé par madame Marthe Blanchette
Et résolu :

De reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à :

- Appuyer le CREVALE en faisant en sorte qu'au moins un représentant de la municipalité devienne membre de l'organisme;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes



- Obtenir une certification OSER-JEUNES, qui valorise les entreprises et organisations ayant à cœur la réussite des jeunes, qu'ils en embauchent ou non;
- Démontrer notre adhésion aux *Journées de la persévérance scolaire*, qui auront lieu du 15 au 19 février 2016, en portant le ruban vert et blanc et en installant des affiches dans les divers édifices municipaux fréquentés par la population;
- Utiliser les outils de communication de la municipalité (babillard électronique, médias sociaux, bulletins internes et externes, site Internet, etc.) pour faire la promotion des *Journées de la persévérance scolaire*, qui auront lieu du 15 au 19 février 2016;
- Reconnaître l'importance de l'accompagnement parental dans la persévérance des jeunes en organisant une activité parents-enfants.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

06- TRÉSORERIE

6.1- Rapport de l'état des finances au 8 janvier 2016 préparé par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Mme Nancy Bellerose, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le rapport de l'état des finances au 8 janvier 2016 préparé par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe et un suivi bancaire de la bibliothèque municipale.

Le Conseil municipal prend acte du dépôt de ces rapports dont copies sont déposées aux archives de la municipalité.

07- RAPPORT DES COMITÉS

La conseillère Christine Marion mentionne que la journée du dépouillement d'arbre de Noël s'est bien déroulée et qu'il y avait environ 125 enfants.

La conseillère Marthe Blanchette mentionne qu'il y aura une soirée aux flambeaux le 12 février prochain.

08- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

09- AVIS DE MOTION

9.1- Avis de motion - contenants autorisés lors des différentes collectes

AVIS DE MOTION avec dispense de lecture est donnée par le conseiller Pierre Venne de la présentation du règlement numéro 01-2016 modifiant le règlement numéro 6-2008 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances, tel que déjà amendé, en vue de mettre à jour les dispositions concernant les contenants autorisés lors des différentes collectes.

10- ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11- AFFAIRES NOUVELLES



12- VARIA

12.1- Aquatech - Renouvellement du contrat de services professionnels pour le suivi du poste de pompage des eaux usées

ATTENDU QUE la Municipalité est satisfaite des services offerts par l'entreprise Aquatech et que celle-ci propose de renouveler l'entente aux mêmes conditions que l'an dernier, avec une majoration d'environ 2% ;

2016-01-07

Il est proposé par monsieur Pierre Guilbault
Et résolu :

De renouveler le mandat auprès d'Aquatech relativement au suivi du poste de pompage des eaux usées au montant de 3 579,48, plus les taxes applicables, plus l'indexation d'environ 2% pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.2- Adhésion ADMQ

2016-01-08

Il est proposé par madame Marthe Blanchette
Et résolu :

D'autoriser la dépense au montant de 432\$, plus les taxes applicables, à titre de cotisation à l'ADMQ pour l'année 2016;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.3- Bélanger Sauvé - Paiement d'honoraires et débours – procédures en démolition de l'immeuble situé au 3941, rue Principale

ATTENDU la facture reçue de Bélanger Sauvé au montant de 1 437,14\$, taxes incluses, pour services professionnels rendus au 3 décembre 2015 relativement aux procédures en démolition de l'immeuble situé au 3941, rue Principale;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-09

Il est proposé par madame Christine Marion
Et résolu :

Que le Conseil municipal autorise le paiement de la facture datée du 8 décembre 2015 pour services professionnels rendus au 3 décembre 2015 par Bélanger Sauvé au montant de 1 437,14\$, taxes incluses, relativement aux procédures en démolition de l'immeuble situé au 3941, rue Principale;



Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.4- Nettoyage et canalisation de fossés de la rue Adam et une partie de la 1^{ère} Avenue

ATTENDU QUE le Conseil municipal, par sa résolution numéro 2015-11-359, a donné le mandat à Laporte de Bayonne inc. de procéder au nettoyage et à la canalisation de fossés de la rue Adam et une partie de la 1^{ère} Avenue, le tout pour un montant de 30 603\$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU QUE des travaux supplémentaires d'empierrement au coin des rues Adam et 1^{ère} Avenue et sur la rue de la 1^{ère} Avenue ont été nécessaires à la réalisation des travaux, lesquels s'élèvent à un montant de 797,40\$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU la facture datée du 10 décembre 2015 reçue de Laporte de Bayonne inc. au montant total de 31 400,40\$, plus les taxes applicables, relativement à l'exécution de ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-10

Il est proposé par monsieur Réjean Belleville
Et résolu :

Que le Conseil municipal entérine la dépense au montant de 797,40\$, plus les taxes applicables, pour les travaux supplémentaires d'empierrement au coin des rues Adam et 1^{ère} Avenue et sur la rue de la 1^{ère} Avenue qui ont été nécessaires à la réalisation des travaux ;

Que le Conseil municipal autorise le paiement de la facture datée du 10 décembre 2015 à Laporte de Bayonne inc. au montant total de 31 400,40\$, plus les taxes applicables, pour des travaux de nettoyage et de canalisation de fossés, d'installation de nouveaux ponceaux et d'empierrement au niveau de la rue Adam et d'une partie de la 1^{ère} Avenue ;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.5- Nettoyage de fossés sur la rue Bouchard - Disposition de matériaux et aménagement

ATTENDU QUE la Municipalité procéder au nettoyage de fossés sur la rue Bouchard;

*Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes*



ATTENDU la facture reçue de Laporte de Bayonne inc. datée du 10 décembre 2015 au montant de 878,48\$, plus les taxes applicables, pour des travaux supplémentaires de disposition de matériaux et de réaménagement ;

2016-01-11

Il est proposé par monsieur Pierre Venne
Et résolu :

D'entériner la dépense au montant de 878,48\$, plus les taxes applicables, à Laporte de Bayonne inc., pour des travaux supplémentaires de disposition de matériaux et de réaménagement dans le cadre du nettoyage de fossés sur la rue Bouchard ;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.6- Honoraires et frais de Me Diane Leblanc pour la rédaction de deux actes notariés pour le transfert à titre gratuit des lots 5 749 987 et 5 698 753 en faveur de la Municipalité

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 2015-11-331, le Conseil municipal a accepté de l'organisme À L'Ombre du clocher la cession à titre gratuit du lot numéro 5 749 987 convenant à l'établissement ou à l'agrandissement d'un parc ou d'un terrain de jeux ou au maintien d'un espace naturel;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 2015-04-103, le Conseil municipal a accepté de 7507879 Canada inc. la cession à titre gratuit du lot numéro 5 698 753 convenant également à l'établissement ou à l'agrandissement d'un parc ou d'un terrain de jeux ou au maintien d'un espace naturel;

ATTENDU la soumission reçue de Me Diane Leblanc, notaire, pour la rédaction des deux actes de cessions à titre gratuit, laquelle se décrit comme suit :

- Rédaction de deux actes de cession	1 200\$;
- Frais de publication des deux actes	232\$;
- Frais de recherche et vérification des deux actes	60\$;
- Frais de vérification des taxes scolaires	50\$;
- Frais de transmission électronique	8\$;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-12

Il est proposé par monsieur Pierre Guilbault
Et résolu :

Que le Conseil municipal donne le mandat à Me Diane Leblanc de procéder à la rédaction d'un acte notarié pour le transfert à titre gratuit du lot 5 698 753 par l'organisme À L'Ombre du clocher en faveur de la Municipalité ;

Que le Conseil municipal donne le mandat à Me Diane Leblanc de procéder à la rédaction d'un acte notarié pour le transfert à titre gratuit du lot 5 749 987 par 7507879 Canada inc. en faveur de la Municipalité ;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes



Que le Conseil municipal autorise la dépense en honoraires et autres frais auprès de Me Diane Leblanc, notaire, pour la rédaction des deux actes de cessions à titre gratuit de la façon suivante :

-	Rédaction de deux actes de cession	1 200\$;
-	Frais de publication des deux actes	232\$;
-	Frais de recherche et vérification des deux actes	60\$;
-	Frais de vérification des taxes scolaires	50\$;
-	Frais de transmission électronique	8\$;

Que le Conseil municipal autorise la mairesse et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, les documents requis pour le transfert desdits lots, notamment les contrats notariés, et généralement, à faire tout ce qu'elles jugeront utile et nécessaire à cette fin ;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.7- PG Solutions – Renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications informatiques

ATTENDU QUE les contrats d'entretien des logiciels informatiques PG Solutions ainsi que le soutien aux usagers à ces systèmes sont à renouveler pour la présente année financière;

ATTENDU QUE les propositions de renouvellement soumises satisfont le Conseil municipal;

2016-01-13

Il est proposé par monsieur Pierre Venne
Et résolu :

De renouveler le contrat d'entretien et de soutien aux applications, PG Solutions au montant de 6 550\$, plus les taxes applicables, celui relatif à la gestion des permis et des cartes, au montant de 4 175\$, plus les taxes applicables, ainsi que celui relatif à la sécurité civile (Première ligne) au montant de 860\$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.8- Embauche d'un concierge

ATTENDU QUE suite à la démission de l'employée Sylvie Laporte à titre de concierge, la municipalité désire combler le poste devenu vacant ;

*Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes*



ATTENDU QUE faisant suite aux entrevues, le candidat retenu est monsieur Gilles Marsolais;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-14

Il est proposé par madame Marthe Blanchette
Et résolu

D'embaucher monsieur Gilles Marsolais au poste de concierge avec le statut de personne salariée à l'essai tel que défini à l'article 2.03 de la convention collective;

Que la date du début d'emploi est fixé au 13 janvier 2016 ;

Que les conditions salariales et autres conditions sont régies par la convention collective en vigueur ;

Que la présente résolution d'embauche est conditionnelle à la réussite des enquêtes de pré-emploi et rapports/examens médicaux, s'il y a lieu, qui seront effectuées dans les semaines à venir ;

Que le Conseil municipal souhaite la bienvenue à monsieur Marsolais et la meilleure des chances dans ses fonctions ;

Que copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Gilles Marsolais;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

12.9- Adhésion Québec municipal

2016-01-15

Il est proposé par madame Christine Marion
et résolu:

Que le Conseil municipal entérine la dépense de 245\$ pour l'adhésion à Québec municipal pour l'année 2016 ;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.10- Formation – inspecteur municipal

ATTENDU QUE la COMBEQ offre une formation relative à l'émission des permis, certificats ou attestations le 10 février 2016 à Joliette et que l'inspecteur municipal désire suivre cette formation ;

ATTENDU QUE cette formation est au coût de 275\$, plus les taxes applicables, pour les membres de la COMBEQ et qu'un remboursement de 50% des frais d'inscription pourrait être fait par la Mutuelle des municipalités du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-16

Il est proposé par monsieur Pierre Guilbault
Et résolu :

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes



Que le Conseil municipal autorise la dépense au montant de 275\$, plus les taxes applicables, à la COMBEC afin que l'inspecteur municipal assiste à la formation concernant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection ;

Que le Conseil municipal autorise le remboursement des dépenses à l'inspecteur municipal lors de cette journée, tel que le kilométrage et le repas si non inclus ;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.11- Autorisation des prévisions budgétaires relativement au camp de jour à la semaine de relâche

ATTENDU QUE la technicienne en loisirs a préparé l'activité et le budget du camp de jour à la semaine de relâche ;

ATTENDU QUE dans le cadre des opérations journalières de la Municipalité, des menues dépenses doivent être payées sur réception et en espèces;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-17

Il est proposé par madame Marthe Blanchette
Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal autorise le déroulement de l'activité du camp de jour à la semaine de relâche du 29 février au 4 mars 2016;

Que le Conseil municipal approuve le budget suivant préparé par la technicienne en loisirs et en autorise les dépenses:

Camp de jour	Revenus	Dépenses	Total
Inscriptions	1 200,00\$		
Service de garde	50,00\$		
Sorties		340,00\$	
Déplacements		350,00\$	
Activités spéciales		250,00\$	
Matériel		100,00\$	
Poste		250,00\$	
Salaires		1 010,00\$	
Total	1 250,00\$	2 300,00\$	1 050,00\$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

12.12- Autorisation des prévisions budgétaires relativement à la Soirée patinage aux flambeaux

ATTENDU QUE la technicienne en loisirs a préparé l'activité et le budget de la Soirée patinage aux flambeaux qui aura lieu le 12 février 2016 ;

ATTENDU QUE dans le cadre des opérations journalières de la Municipalité, des menues dépenses doivent être payées sur réception et en espèces;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-18

Il est proposé par madame Marthe Blanchette

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal autorise le déroulement de la Soirée patinage aux flambeaux vendredi le 12 février 2016;

Que le Conseil municipal approuve le budget suivant préparé par la technicienne en loisirs et en autorise les dépenses:

		<u>Dépenses</u>
Soirée aux flambeaux #02.70157.459	Flambeaux et huile	75.00\$
	Collation (guimauve, lait, etc.)	50.00\$
TOTAL DÉFICIT		125.00\$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.13- Plans et devis pour la réfection de la patinoire située au parc Paul-Émile Asselin

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des soumissions au montant total de 5 000\$, plus les taxes applicables, de la firme Le Groupe Forces, ingénieurs-conseils, pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection de la surface de la patinoire située au parc Paul-Émile Asselin, soit ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-01-19

Il est proposé par monsieur Réjean Belleville

Et résolu :

Que le Conseil municipal mandate la firme Le Groupe FORCES s.e.n.c. pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection de la surface de la patinoire située au parc Paul-Émile Asselin et en autorise la dépense au montant de 5 000\$, plus les taxes applicables ;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes



Que le Conseil municipal autorise les taux horaires, advenant le cas où d'autres éléments (détails, calculs, etc.) ou services sont requis, comme suit :

Thierry Freire, ing. :	170,00\$
Ingénieur intermédiaire :	100,00\$
Pascal Coutu, technicien-dessinateur :	85,00\$
André Pellerin, technicien-surveillant :	80,00\$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière

12.14- Emplois d'été Canada 2016 – Demande de subvention

2016-01-20

Il est proposé par madame Christine Marion
Et résolu :

De faire une demande de subvention à Développement des ressources humaines du Canada dans le cadre du programme EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (ÉÉC) – 2016, afin d'embaucher trois étudiants pour le camp de jour débutant vers le 27 juin (35 heures par semaine au salaire minimum pour deux animateurs pour une période de huit semaines et 40 heures par semaine à 10,85\$/heure pour le coordonnateur pour une période de neuf semaines) et un étudiant assistant à l'inspecteur en bâtiment pour une période de 12 semaines (28 heures par semaine au salaire de 13,00\$/heure) débutant vers le début du mois de juin.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

12.15- Certification Oser-Jeunes

2016-01-21

Il est proposé par madame Christine Marion
Et résolu :

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire une demande afin d'obtenir la certification OSER-JEUNES, qui valorise les entreprises et organisations ayant à cœur la réussite des jeunes et qu'elle soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à ce dossier ;

Que le Conseil municipal autorise la dépense au montant de 100\$ à titre de contribution annuelle auprès du CREVALE afin d'obtenir ladite certification ;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière



*Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Lourdes*

13- PÉRIODE DE QUESTION

Il y a eu une période de question.

14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-01-22

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par madame Marthe Blanchette

Que le Conseil de Notre-Dame-de-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 19:46 hre.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

« Je, Céline Geoffroy, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Mme Céline Geoffroy
Mairesse

Mme Nancy Bellerose
Secrétaire-trésorière